



ACTION PATRIMOINE

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Prix Action patrimoine 2021

Québec, le 18 janvier 2021 – Tous les deux ans, **Action patrimoine** décerne des prix soulignant des actions remarquables de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine québécois. L'appel de candidatures est officiellement lancé et se termine le vendredi 28 mai 2021 à 16h30.

Les prix comportent deux catégories :

- **La catégorie « Individu »**, qui vise à valoriser toute personne ayant à son actif des réalisations et des implications dans la défense et la mise en valeur du patrimoine bâti ou du paysage culturel québécois.
- **La catégorie « Projet remarquable »**, qui vise à valoriser toute initiative ou réalisation ayant contribué de manière significative à la protection et à la sauvegarde du patrimoine bâti et des paysages culturels.

Cette dernière est divisée en deux sous-catégories :

- « Projet remarquable – Sauvegarde »
- « Projet remarquable – Sensibilisation »

Les personnes, groupes ou organismes qui veulent déposer un dossier de candidature doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur actionpatrimoine.ca et soumettre leur dossier au plus tard le vendredi 28 mai 2021 à 16h30.

En considération des mesures sanitaires à respecter, nous vous encourageons à adresser vos candidatures au format PDF à prix@actionpatrimoine.ca

Néanmoins, vous pouvez également nous les faire parvenir par voie postale, à l'adresse :

Jury des Prix
Action patrimoine



82, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1R 2G6

Pour toute information, communiquez avec Action patrimoine, au 418 647-4347, poste 201 ou en écrivant à prix@actionpatrimoine.ca

Action patrimoine est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis 1975 à protéger, mettre en valeur et faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec.

-30-

Source :
Lola Mongaï
Responsable des communications
418 647-4347, poste 200
communications@actionpatrimoine.ca
actionpatrimoine.ca